

La scolarité type au sein du département Sciences du Sport et Education Physique (2SEP) comprend quatre années dont une (*la 3^{ème}*) est consacrée à la préparation à l'agrégation externe en Éducation Physique et Sportive (EPS) et les trois autres (*1^{ère}, 2^{ème} et 4^{ème}*) à la préparation d'un magistère co-habilité par l'ENS Cachan et l'Université de Rennes 2 - Haute Bretagne.

Ce magistère s'articule autour d'enseignements dispensés à l'UFR APS de Rennes 2 et d'enseignements spécifiques au département 2SEP.

I. 1^{ère} année

Les élèves titulaires d'une deuxième année de Licence (L2) ne peuvent choisir qu'une troisième année de Licence (L3) «*Entrainement Sportif*» ou «*Education & Motricité*». Les élèves déjà titulaires d'une troisième année de Licence doivent repasser une L3 soit «*Entrainement sportif*» soit «*Éducation et motricité*», en fonction de la licence dont ils sont déjà titulaires. Par ailleurs les élèves suivent, parallèlement aux enseignements de Rennes 2, l'intégralité des enseignements spécifiques au département 2SEP. Ces enseignements sont les suivants :

I.1 - Initiation à la recherche en Sciences Sociales (SS)

I.1.1 - Organisation

- TD (36h)
- Examen continu et terminal
- Semestres 1 & 2
- Enseignants responsables : D. Philippe et J-N. Renaud

I.1.2 - Objectifs de l'enseignement

Ces cours d'initiation à la recherche en Sciences Sociales ont pour objectif de faire découvrir à l'élève les règles de la recherche scientifique en Sciences Sociales. À travers la présentation de différentes recherches dans le domaine du sport, des outils à disposition du chercheur, les étudiants sont confrontés immédiatement au terrain avec l'objectif de réaliser un mémoire, seul ou en duo, sur un thème précis.

I.1.3 - Plan de cours

Cette formation en première année consiste à faire découvrir la recherche en Sciences Sociales. Qu'est-ce que la recherche en Sciences Sociales ? Nous privilégions les recherches anthropologiques, sociologiques, ethnologiques, historiques. Les étudiants mènent une recherche, dans le champ du sport, avec une sensibilisation à l'esprit critique que nécessitent l'évolution et la maturation

de leur propre objet de recherche. La recherche documentaire leur est présentée ainsi que les différents outils à disposition du chercheur. La formation met en place un large suivi des étudiants dans leur recherche.

I.1.4 - Evaluation

L'évaluation est réalisée sous deux formes : un contrôle continu et un contrôle terminal. Le contrôle continu consiste à évaluer l'étudiant lors d'un oral de présentation sur l'avancement de sa recherche, avec support Power Point. Le contrôle terminal est réalisé à la fin de l'année universitaire, sous la forme d'un congrès réunissant les Sciences Humaines et Sociales et les Sciences de la Vie. De plus, le mémoire rendu par les étudiants est évalué.

I.1.5 - Bibliographie

- Beaud S., Weber F., « *Guide de l'enquête de terrain* », La Découverte, Paris, 1998.
- Becker H. S., « *Writing for social scientists. How to start and finish your thesis, book or article* », The university of Chicago, Chicago, Illinois, 1986, traduit par Fogarty P., Guillemin A., « *Ecrire les sciences sociales* », Economica, Paris, 2004.
- Mendras H., Oberti M., « *Le sociologue et son terrain* », Armand Colin, Paris, 2000.
- Olivier De Sardan J-P., « *La rigueur du qualitatif* », Anthropologie prospective, n°3, Paris, 2008.
- Prost A, « *Douze leçons sur l'histoire* », Seuil, Paris, 1996.
- Veyne P., « *Comment on écrit l'histoire* », Seuil, Paris, 1979.

I.2 - Initiation à la recherche en Sciences de la Vie et de la Santé (SVS)

I.2.1 - Organisation

- TD (36h)
- Examen terminal
- Semestres 1 & 2
- Enseignant responsable : J. Prioux

I.2.2 - Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement a pour objectifs, non seulement, de faire découvrir la recherche en sciences de la vie et de la santé, mais aussi de développer un esprit critique et structuré dans ce domaine. Les compétences acquises au cours de cet enseignement doivent permettre de mener à bien un projet de recherche, du questionnement de départ à la discussion finale des résultats. Ces compétences de laboratoire tout comme de terrain, d'ordre «*méthodologiques*» majoritairement, sont investies tout aussi bien dans le champ de la physiologie et/ou de la biomécanique de l'exercice physique. Cette formation a ainsi pour objectif de former les élèves à et par la recherche dans le but d'investiguer des problématiques sur l'activité physique et pour l'activité physique.

I.2.3 - Plan de cours

Cette formation se fait sur la première (2SEP1) et deuxième année (2SEP2). En première année l'enseignement est suivi par tous les élèves. Une première partie des cours est réservée à une présentation de la recherche tant d'un point de vue organisationnel et politique (organisation de la recherche en France) que d'un point de vue appliqué en sciences de la vie et de la santé (organisation d'un article scientifique, processus de review...). Un second bloc d'enseignement, sous forme de travaux pratiques, vient présenter et faire manipuler par les élèves le matériel disponible au sein du département (matériel de mesures physiologiques et biomécaniques). L'objectif étant ici que chacun soit familiarisé avec les différents outils et qu'il prenne conscience des potentiels travaux qu'il pourra entreprendre. Enfin le dernier et troisième bloc d'enseignement met les élèves en projet de recherche au cours duquel ils doivent (en binôme) construire une problématique, proposer un protocole, réaliser une expérimentation et finaliser celle-ci par un traitement des résultats.

A partir de la deuxième année, l'enseignement est qualifié «*d'approfondissement de la recherche*». Il n'est pas suivi par tous les élèves mais par ceux qu'ils l'ont choisi. Ils ont en effet un choix à faire entre l'enseignement en SS ou en SVS. Néanmoins, il est à noter que certains cours restent communs (statistique, recherche documentaire, connaissances en SS et SVS des différentes APSA de l'oral 3 de l'agrégation...). En ce qui concerne les cours spécifiques aux SVS, les élèves sont suivis de manière à approfondir, compléter, et éventuellement repenser le travail effectué en première année. L'objectif final étant de réaliser en fin d'année une production écrite de type «*article scientifique*».

I.2.4 - Evaluation

L'évaluation se fera à la fin de chaque semestre. Concernant les premières années (2SEP1), le premier semestre sera évalué par une présentation orale (10min de présentation + 10min de questions), en binôme des projets, de recherche (revue de littérature, but/hypothèse, protocole). Le second sera lui évalué : 1/Par une seconde présentation orale (15min de présentation + 15min de questions) intégrant en plus les résultats et la discussion de ceux-ci 2/Par un mémoire écrit relatant le travail de recherche.

Pour les deuxièmes années (2SEP2), le premier semestre est évalué par un examen écrit (2h) portant sur les enseignements communs. Le deuxième semestre est lui évalué au travers de la production scientifique qu'ils ont à réaliser.

I.3 - Méthodologie de l'écrit 1

I.3.1 - Organisation

- TD (tous les 15 jours)
- Examen continu et terminal
- Semestres 1 & 2
- Enseignant responsable : D. Philippe

I.3.2 - Objectifs de l'enseignement

Ces cours de Méthodologie de l'Écrit 1 sont essentiellement orientés vers la préparation à l'Écrit 1 de l'agrégation externe d'EPS. Dans notre programme de formation, nous nous axons sur les items de ce concours. Par conséquent, les contenus d'enseignement s'articulent autour du thème général : «*activités physiques et sportives et civilisation(s)*» et traitent, sur la période allant des années soixante à nos jours, des items suivants :

- 1 – Évolution des types et des modalités de pratique physique et sportive dans la société française et les enjeux autour de ces évolutions.
- 2 – Sport scolaire, Education Physique et Sportive, Activités Physiques et Sportives : complémentarités, influences, divergences et oppositions.
- 3 – Place et rôle de l'économie dans les pratiques physiques et sportives au regard de leurs évolutions techniques et technologiques.
- 4 – La notion d'entraînement, son évolution et ses relations avec les formes institutionnelles de pratique sportive civile et scolaire.

I.3.3 - Plan de cours

Cette formation se fait sur la première (2SEP1) et deuxième année (2SEP2). Lors des deux années, les étudiants travaillent sur 4 sujets d'Écrit 1 lors de 12 TDs, soit un sujet pour 3 TDs. Un premier TD pour décrypter, analyser le sujet et travailler l'introduction ; un second TD ensuite pour corriger l'introduction et établir un plan détaillé ; un troisième enfin pour finaliser le travail sur le sujet. Les thèmes des devoirs sont établis en fonction des items de l'Agrégation et des besoins des étudiants.

I.3.4 - Evaluation

L'évaluation est réalisée sous deux formes : un contrôle continu et un contrôle terminal.

Le contrôle continu consiste à évaluer l'étudiant durant 2 TDs. Lors de ce 1^{er} TD, l'étudiant traite un sujet d'écrit 1 et réalise l'introduction de ce devoir. Puis, après mise en commun et correction, l'étudiant doit rendre une partie rédigée du devoir. Le contrôle terminal est réalisé à la fin de l'année universitaire. L'élève doit traiter un sujet d'Écrit 1 en entier, durant 4h pour les 2SEP1 et 6h pour les 2SEP2.

I.3.5 - Bibliographie

- Attali M., Saint-Martin J., « *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation* », Armand Colin, Paris, 2004.
- Nérin J-Y., « *Les instructions officielles et l'EPS au 20^{ème} siècle* », Revue EPS, n°44, 2003.
- Mestéjanot D., « *Vers une histoire de l'EPS : d'avant 1914 à nos jours* », 1996.
- Travaillot Y., « *Histoire de l'EP – Tome 1 et 2* », 2009.
- Travaillot Y., « *Histoire de l'EP – Genèse d'une discipline scolaire* », 2008.

I.4 - Méthodologie de l'écrit 2

I.4.1 - Organisation

- TD (tous les 15 jours)
- Examen continu et terminal
- Semestres 1 & 2
- Enseignant responsable : O. Kirzin

I.4.2 - Objectifs de l'enseignement

Les objectifs de cet enseignement s'inscrivent dans une perspective de préparation à l'écrit 2 de l'agrégation externe d'EPS, et visent essentiellement :

- Une appropriation des exigences méthodologiques de l'écrit professionnel éclairé par des connaissances scientifiques.
- Une appropriation d'une culture commune de l'enseignement de l'EPS dans le 2nd degré.

I.4.3 - Plan de cours

Les étudiants travaillent sur 4 sujets d'Écrit 2 lors de 12 TDs, soit un sujet pour 3 TDs. Un premier TD pour décrypter, analyser le sujet et travailler l'introduction ; un second TD ensuite pour corriger l'introduction et établir un plan détaillé ; un troisième enfin pour finaliser le travail sur le sujet.

Les thèmes des devoirs portent sur la didactique et la pédagogie de l'EPS :

- Finalités, objectifs, programmes et contenus de l'EPS.
- Relation EPS / APSA.
- L'évaluation.
- Les processus d'acquisition : apprentissage, motivation, émotion.
- Les interactions en classe.

I.4.4 - Evaluation

L'évaluation est réalisée sous deux formes : un contrôle continu et un contrôle terminal.

Le contrôle continu consiste à évaluer l'étudiant durant 2 TDs. Lors du 1^{er} TD, l'étudiant traite un sujet d'écrit 2 et réalise l'introduction de ce devoir. Puis, après mise en commun et correction, l'étudiant doit rendre une partie rédigée du devoir. Le contrôle terminal est réalisé à la fin de l'année universitaire. L'élève doit traiter un sujet d'Écrit 2 en entier, durant 4h

I.4.5 - Bibliographie

- Les programmes d'EPS pour le collège (2008), pour les lycées professionnels (2009) et les lycées d'enseignement général et technologique (2010)
- Ubaldi JL (2005) *Les compétences* Paris : Editions Revue EPS.
- Delignières, D. & Garsault, C. (2004). *Libres propos sur l'EPS*. Paris : Editions Revue EPS..
- Delignières, D. (2000). *L'effort*. Editions Revue EPS.
- Recopé, M. (2001). *L'apprentissage*. Paris : Edition revue EPS.

- Ripoll, H. & Larue J. (2004). *Manuel de psychologie du sport*. Tome 1: *Les déterminants de la performance sportive*. Paris : revue EPS.
- Rey JP (2000) *Le groupe* Paris : Editions Revue EPS.

I.5 - Anglais

Des cours d'anglais sont dispensés en 1^{ère} et 2^{ème} année. Ces cours d'anglais ont pour principal objectif de préparer les élèves à un stage obligatoire à l'étranger dans un laboratoire de recherche, d'une durée de 3 mois. Ce stage se déroule à la fin de la 2^{ème} année. Il est financé par les élèves normaliens, sur la base de leurs salaires de fonctionnaires stagiaires. Pour les étudiants non normaliens, une bourse pourra leur être attribuée. Cette formation en anglais a également pour objectif de préparer les élèves au passage du CLES2 (Certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur du 2nd degré) exigé pour l'agrégation.

I.6 - Stages APSA

I.6.1 - Organisation

- TD et TP : 2 jours et demi
- Examen terminal
- 2^{ème} semestre
- Enseignants responsables : S. Brault et C. Martin

I.6.2 - Objectifs de l'enseignement

Ces stages APSA sont essentiellement orientés vers la préparation à l'Oral 2 de l'agrégation externe d'EPS. Dans notre programme de formation, ils représentent le moment d'apport de connaissances sur l'APSA nécessaires à l'élaboration de «*la leçon*» qui est l'objet de cette épreuve.

Par conséquent, les contenus d'enseignement suivants seront abordés :

- Connaissances pratiques et vécues de l'APSA.
- Connaissances théoriques : Aspects scientifiques, culturels (relation avec les pratiques sociales de référence), technologiques et réglementaires.
- Connaissances didactiques : Enjeux de formation, traitement didactique, conduites typiques en relation avec des étapes d'apprentissage (3 niveaux scolaires : 10h, 20h et 30h de pratiques), obstacles d'apprentissages, situations d'apprentissage «type» par niveau, modalités d'évaluation par niveau.
- Connaissances pédagogiques : Intervention particulière de l'enseignant au regard de la spécificité de l'activité (sécurité, gestion matérielle, gestion du groupe - classe, de l'hétérogénéité, de la mixité, etc.)
- Exploitation des ces connaissances pour concevoir une leçon d'EPS avec l'APSA du stage comme support. A cet égard, le stage débouchera sur la construction de situations d'apprentissage.

I.6.3 - Plan de cours

Cette formation se fait sur la première (2SEP1) et la deuxième année (2SEP2). Le choix des APSA est fait en fonction des programmes de l'agrégation externe en EPS et en complémentarité avec les APSA dispensées à l'UFR APS de Rennes 2. C'est pourquoi, elles peuvent évoluer en cours de formation. Pour la promotion 2010-2011 :

- Musculation
- Tennis de Table
- Gymnastique
- Course d'orientation
- Boxe Française

I.6.4 - Evaluation

L'évaluation se fera à la fin du stage de 2 jours et demi. L'évaluation consistera à proposer et justifier une situation d'apprentissage au regard d'une difficulté d'apprentissage pour un niveau de classe donné.

Cette évaluation se fera sous forme d'oral composé de 20min de préparation, 10 min de présentation et 10min d'entretien.

II. 2^{ème} année

Les élèves suivent une première année de Master (M1) STAPS (celle de leur choix) à l'UFR APS de Rennes 2, complétée par des enseignements spécifiques au département 2SEP. Au cours de cette deuxième année, les élèves précisent leur profil scientifique en choisissant entre l'approfondissement de la recherche en SVS ou l'approfondissement de la recherche en SS. Les enseignements, spécifiques au département 2SEP, dispensés au cours de cette deuxième année sont les suivants :

II.1 - Approfondissement de la recherche en Sciences de la vie et de la santé (SVS)

II.1.1 - Organisation

- TD (36h)
- Examen terminal
- Semestres 1 & 2
- Enseignant responsable : J. Prioux

II.1.2 - Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement a pour objectifs, non seulement, de faire découvrir la recherche en sciences de la vie et de la santé, mais aussi de développer un esprit critique et structuré dans ce domaine. Les compétences acquises au cours de cet enseignement doivent permettre de mener à bien un projet de recherche, du questionnement de départ à la discussion finale des résultats. Ces compétences de laboratoire tout comme de terrain, d'ordre «*méthodologiques*» majoritairement, sont investies tout aussi bien dans le champ de la physiologie

et/ou de la biomécanique de l'exercice physique. Cette formation a ainsi pour objectif de former les élèves à et par la recherche dans le but d'investiguer des problématiques sur l'activité physique et pour l'activité physique.

II.1.3 - Plan de cours

Cette formation se fait sur la première (2SEP1) et deuxième année (2SEP2). En première année l'enseignement est suivi par tous les élèves. Une première partie des cours est réservée à une présentation de la recherche tant d'un point de vue organisationnel et politique (organisation de la recherche en France) que d'un point de vue appliqué en sciences de la vie et de la santé (organisation d'un article scientifique, processus de review...). Un second bloc d'enseignement, sous forme de travaux pratiques, vient présenter et faire manipuler par les élèves le matériel disponible au sein du département (matériel de mesures physiologiques et biomécaniques). L'objectif étant ici que chacun soit familiarisé avec les différents outils et qu'il prenne conscience des potentiels travaux qu'il pourra entreprendre. Enfin le dernier et troisième bloc d'enseignement met les élèves en projet de recherche au cours duquel ils doivent (en binôme) construire une problématique, proposer un protocole, réaliser une expérimentation et finaliser celle-ci par un traitement des résultats.

A partir de la deuxième année, l'enseignement est qualifié «*d'approfondissement de la recherche*». Il n'est pas suivi par tous les élèves mais par ceux qu'ils l'ont choisi. Ils ont en effet un choix à faire entre l'enseignement en SS ou en SVS. Néanmoins, il est à noter que certains cours restent communs (statistique, recherche documentaire, connaissances en SS et SVS des différentes APSA de l'oral 3 de l'agrégation...). En ce qui concerne les cours spécifiques aux SVS, les élèves sont suivis de manière à approfondir, compléter, et éventuellement repenser le travail effectué en première année. L'objectif final étant de réaliser en fin d'année une production écrite de type «*article scientifique*».

II.1.4 - Evaluation

L'évaluation se fera à la fin de chaque semestre. Concernant les premières années (2SEP1), le premier semestre sera évalué par une présentation orale (10min de présentation + 10min de questions), en binôme des projets, de recherche (revue de littérature, but/hypothèse, protocole). Le second sera lui évalué : 1/Par une seconde présentation orale (15min de présentation + 15min de questions) intégrant en plus les résultats et la discussion de ceux-ci 2/Par un mémoire écrit relatant le travail de recherche.

Pour les deuxièmes années (2SEP2), le premier semestre est évalué par un examen écrit (2h) portant sur les enseignements communs. Le deuxième semestre est lui évalué au travers de la production scientifique qu'ils ont à réaliser.

II.2 - Approfondissement de la recherche en Sciences Sociales (SS)

II.2.1 - Organisation

- TD et TP (36h)
- Examen continu et terminal
- Semestres 1 & 2
- Enseignants responsables : D. Philippe et J-N. Renaud

II.2.2 - Objectifs de l'enseignement

Ces cours d'approfondissement recherche en Sciences Sociales ont pour objectif de poursuivre le travail effectué en première année. Il est ainsi demandé aux étudiants d'écrire un article scientifique et de le proposer à la publication d'une revue, si possible indexée. Un travail de terrain complémentaire est demandé aux étudiants afin de compléter les connaissances obtenues lors de la première année de recherche en SHS.

II.2.3 - Plan de cours

Cette formation en seconde année consiste à faire découvrir aux étudiants la méthodologie d'écriture d'un article scientifique. Comment écrire un article scientifique en SS ? Les étudiants, suite à leur recherche en première année, ont donc pour objectif de rédiger un article et de le proposer à une revue scientifique. La formation met en place un large suivi des étudiants dans leur travail de recherche et d'écriture.

II.2.4 - Evaluation

L'évaluation est réalisée sous deux formes : un contrôle continu et un contrôle terminal. Le contrôle continu consiste à évaluer l'étudiant, à mi-parcours, sur l'avancement de son article scientifique, sur sa revue de littérature, l'évolution de son objet, la construction de sa méthodologie, etc. Le contrôle terminal est réalisé à la fin de l'année universitaire, sous la forme d'un congrès réunissant les Sciences Sociales et les Sciences de la Vie et de la Santé.

II.2.5 - Bibliographie

- Beaud S., Weber F., «*Guide de l'enquête de terrain*», La Découverte, Paris, 1998.
- Becker H. S., «*Writing for social scientists. How to start and finish your thesis, book or article*», The University of Chicago, Chicago, Illinois, 1986, traduit par Fogarty P., Guillemin A., «*Ecrire les sciences sociales*», Economica, Paris, 2004.
- Mendras H., Oberti M., «*Le sociologue et son terrain*», Armand Colin, Paris, 2000.
- Olivier De Sardan J-P., «*La rigueur du qualitatif*», Anthropologie prospective, n°3, Paris, 2008.
- Prost A, «*Douze leçons sur l'histoire*», Seuil, Paris, 1996.
- Veyne P., «*Comment on écrit l'histoire*», Seuil, Paris, 1979.

II.3 - Méthodologie de l'écrit 1

II.3.1 - Organisation

- TD (tous les 15 jours)
- Examens continu et terminal
- Semestres 1 & 2
- Enseignant responsable : D. Philippe

II.3.2 - Objectifs de l'enseignement

Ces cours de Méthodologie de l'Écrit 1 sont essentiellement orientés vers la préparation à l'Écrit 1 de l'agrégation externe d'EPS. Dans notre programme de formation, nous nous axons sur les items de ce concours. Par conséquent, les contenus d'enseignement s'articulent autour du thème général : «*activités physiques et sportives et civilisation(s)*» et traitent, sur la période allant des années soixante à nos jours, des items suivants :

- 1 – Évolution des types et des modalités de pratique physique et sportive dans la société française et les enjeux autour de ces évolutions.
- 2 – Sport scolaire, Education Physique et Sportive, Activités Physiques et Sportives : complémentarités, influences, divergences et oppositions.
- 3 – Place et rôle de l'économie dans les pratiques physiques et sportives au regard de leurs évolutions techniques et technologiques.
- 4 – La notion d'entraînement, son évolution et ses relations avec les formes institutionnelles de pratique sportive civile et scolaire.

II.3.3 - Plan de cours

Cette formation se fait sur la première (2SEP1) et deuxième année (2SEP2). Lors des deux années, les étudiants travaillent sur 4 sujets d'Écrit 1 lors de 12 TDs, soit un sujet pour 3 TDs. Un premier TD pour décrypter, analyser le sujet et travailler l'introduction ; un second TD ensuite pour corriger l'introduction et établir un plan détaillé ; un troisième enfin pour finaliser le travail sur le sujet. Les thèmes des devoirs sont établis en fonction des items de l'Agrégation et des besoins des étudiants.

II.3.4 - Evaluation

L'évaluation est réalisée sous deux formes : un contrôle continu et un contrôle terminal.

Le contrôle continu consiste à évaluer l'étudiant durant 2 TDs. Lors de ce 1^{er} TD, l'étudiant traite un sujet d'écrit 1 et réalise l'introduction de ce devoir. Puis, après mise en commun et correction, l'étudiant doit rendre une partie rédigée du devoir. Le contrôle terminal est réalisé à la fin de l'année universitaire. L'élève doit traiter un sujet d'Écrit 1 en entier, durant 4h pour les 2SEP1 et 6h pour les 2SEP2.

II.3.5 - Bibliographie

- Attali M., Saint-Martin J., « *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation* », Armand Colin, Paris, 2004.
- Nérin J-Y., « *Les instructions officielles et l'EPS au 20^{ème} siècle* », Revue EPS, n°44, 2003.
- Mestéjanot D., « *Vers une histoire de l'EPS : d'avant 1914 à nos jours* », 1996.
- Travaillot Y., « *Histoire de l'EP – Tome 1 et 2* », 2009.
- Travaillot Y., « *Histoire de l'EP – Genèse d'une discipline scolaire* », 2008.

II.4 - Méthodologie de l'écrit 2

II.4.1 - Organisation

- TD (tous les 15 jours)

- Examens continu et terminal
- Semestres 1 & 2
- Enseignants responsables : O. Kirzin

II.4.2 - Objectifs de l'enseignement

Ces cours de Méthodologie de l'Écrit 2 sont essentiellement orientés vers la préparation à l'Écrit 2 de l'agrégation externe d'EPS. Dans notre programme de formation, nous nous axons sur les items de ce concours. Par conséquent, les contenus d'enseignement s'articulent autour du thème général : «*EPS et développement de la personne*» et traitent des items suivants :

- Les pratiques d'éducation physique et sportive en relation avec les connaissances scientifiques.
- Les liens entre cognition et sensori-motricité aux différents âges de la vie : conséquences pour l'acquisition des habiletés motrices.
- Équilibration, coordination, locomotion et acquisitions motrices en EPS : approche pluridisciplinaire.
- Surcharge pondérale, métabolisme, sédentarité et santé : effets différenciés de l'activité physique selon les populations et les contextes.
- Engagement dans la pratique des activités physiques : déterminants psychosociologiques et incidences sur les apprentissages en EPS.

II.4.3 - Plan de cours

Les étudiants travaillent sur 4 sujets d'Écrit 2 lors de 12 TDs, soit un sujet pour 3 TDs. Un premier TD pour décrypter, analyser le sujet et travailler l'introduction ; un second TD ensuite pour corriger l'introduction et établir un plan détaillé ; un troisième enfin pour finaliser le travail sur le sujet. Les thèmes des devoirs sont établis en fonction des items de l'Agrégation et des besoins des étudiants.

II.4.4 - Evaluation

L'évaluation est réalisée sous deux formes : un contrôle continu et un contrôle terminal.

Le contrôle continu consiste à évaluer l'étudiant durant 2 TDs. Lors de ce 1^{er} TD, l'étudiant traite un sujet d'écrit 2 et réalise l'introduction de ce devoir. Puis, après mise en commun et correction, l'étudiant doit rendre une partie rédigée du devoir. Le contrôle terminal est réalisé à la fin de l'année universitaire. L'élève doit traiter un sujet d'Écrit 2 en entier, durant 6h.

II.4.5 - Bibliographie

- Collet C. (2001) *Mouvement et Cerveau. Neurophysiologie des APS*. Editions De Boeck.
- Kerlirzin et Coll. (2009), *Le contrôle moteur. Organisation et contrôle du mouvement*. Paris : PUF.
- Hug F. et coll (2009) *Le mouvement*. Edition revue EPS.
- Ripoll, H. & Larue J. (2004). *Manuel de psychologie du sport*. Tome 1: *Les déterminants de la performance sportive*. Paris : revue EPS.
- Renault Dr. A. (1990). *Santé et activités physiques*. Paris : Amphora.

- Cury, F., Sarrazin, P. et Famose, J.P. (2001). *Théories de la motivation et pratiques sportives : états de la recherche*. Paris : PUF.

II.5 - Stages APSA

II.5.1 - Organisation

- TD et TP : 2 jours et demi
- Examen terminal
- 2^{ème} semestre
- Enseignants responsables : S. Brault et C. Martin

II.5.2 - Objectifs de l'enseignement

Ces stages APSA sont essentiellement orientés vers la préparation à l'Oral 2 de l'agrégation externe d'EPS. Dans notre programme de formation, ils représentent le moment d'apport de connaissances sur l'APSA nécessaires à l'élaboration de «*la leçon*» qui est l'objet de cette épreuve.

Par conséquent, les contenus d'enseignement suivants seront abordés :

- Connaissances pratiques et vécues de l'APSA.
- Connaissances théoriques : Aspects scientifiques, culturels (relation avec les pratiques sociales de référence), technologiques et réglementaires.
- Connaissances didactiques : Enjeux de formation, traitement didactique, conduites typiques en relation avec des étapes d'apprentissage (3 niveaux scolaires : 10h, 20h et 30h de pratiques), obstacles d'apprentissages, situations d'apprentissage «type» par niveau, modalités d'évaluation par niveau.
- Connaissances pédagogiques : Intervention particulière de l'enseignant au regard de la spécificité de l'activité (sécurité, gestion matérielle, gestion du groupe - classe, de l'hétérogénéité, de la mixité, etc.)
- Exploitation des ces connaissances pour concevoir une leçon d'EPS avec l'APSA du stage comme support. A cet égard, le stage débouchera sur la construction de situations d'apprentissage.

II.5.3 - Plan de cours

Cette formation se fait sur la première (2SEP1) et la deuxième année (2SEP2). Le choix des APSA est fait en fonction des programmes de l'agrégation externe en EPS et en complémentarité avec les APSA dispensées à l'UFR APS de Rennes 2. C'est pourquoi, elles peuvent évoluer en cours de formation. Pour la promotion 2010-2011 :

- Musculation
- Tennis de Table
- Gymnastique
- Course d'orientation
- Boxe Française

II.5.4 - Evaluation

L'évaluation se fera à la fin du stage de 2 jours et demi. L'évaluation consistera à proposer et justifier une situation d'apprentissage au regard d'une difficulté d'apprentissage pour un niveau de classe donné.

Cette évaluation se fera sous forme d'oral composé de 20min de préparation, 10 min de présentation et 10min d'entretien.

II.6 - Anglais

Des cours d'anglais sont dispensés en 1^{ère} et 2^{ème} année. Ces cours d'anglais ont pour principal objectif de préparer les élèves à un stage obligatoire à l'étranger dans un laboratoire de recherche, d'une durée de 3 mois. Ce stage se déroule à la fin de la 2^{ème} année. Il est financé par les élèves normaliens, sur la base de leurs salaires de fonctionnaires stagiaires. Pour les étudiants non normaliens, une bourse pourra leur être attribuée. Cette formation en anglais a également pour objectif de préparer les élèves au passage du CLES2 (Certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur du 2nd degré) exigé pour l'agrégation.

III. 3^{ème} année

L'élève choisi d'intégrer la préparation à l'agrégation externe en EPS ou s'inscrit en Master 2 recherche dans l'université de son choix. Pour ceux qui choisissent de préparer l'agrégation externe d'EPS, environ 800 heures d'enseignement sont consacrées à cette formation. Elle s'appuie sur des travaux dirigés en petits groupes, des productions écrites régulières et des simulations orales en conditions réelles de concours. Cette préparation s'inscrit dans le cadre du Master «*Formation d'Enseignants du Supérieur*» (FES) spécialité «*Sciences du sport et Education Physique*» délivrée par l'ENS Cachan. Son obtention permet aux élèves de se présenter au concours de l'agrégation externe en EPS, les candidats devant justifier d'une deuxième année de master au moment des résultats de l'admissibilité.

Remarque : Le master «*FES*» ne pourra pas être pris en considération pour postuler à des allocations de recherche, spécifiques aux normaliens, pour poursuivre en formation doctorale. Un master recherche sera exigé.

Les enseignements dispensés dans le cadre de la préparation à l'agrégation externe en EPS et du master «*FES*» sont les suivants :

Semestre 3	Unités d'Enseignement	Ects
	APS et civilisation	7
	EP et développement de la personne	7
	Planification de l'EPS	4
	Leçon d'EPS	6
	Pratique et analyse d'une APS	6
	Total Semestre S3	30

Semestre 4	Unités d'Enseignement	Ects
	APS et civilisation	4
	EP et développement de la personne	4
	Planification de l'EPS	6
	Leçon d'EPS	8
	Pratique et analyse d'une APS	8
	Total Semestre S4	30

III.1 - APS et civilisation

III.1.1 - Conditions

- 80h CM + 88h TD
- Examen continu
- Semestres 3 & 4
- Enseignant responsable : L. Robène

III.1.2 - Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement a pour objectif la préparation à la 1^{ière} épreuve écrite d'admissibilité de l'agrégation externe d'EPS : «*Activités physiques et sportives et civilisations*»

III.1.3 - Plan de cours

Remarque : Les contenus proposés tiennent compte du programme actuel de l'agrégation externe d'EPS et seront à réactualiser en fonction des modifications ultérieures éventuelles.

III.1.3.1 - Contenus de connaissances

Les quatre items ci-dessous doivent être considérés dans la période allant des années soixante à nos jours.

- Évolutions des types et des modalités de pratique physique ou sportive dans la société française et les enjeux autour de ces évolutions.
- Sport scolaire, éducation physique et sportive, activités physiques et sportives : complémentarités, influences, divergences et oppositions.
- Place et rôle de l'économie dans les pratiques physiques et sportives au regard de leurs évolutions techniques et technologiques.
- La notion d'entraînement, son évolution et ses relations avec les formes institutionnelles de pratique sportive civile et scolaire.

III.1.3.2 - Contenus méthodologiques

Méthodologie de la dissertation : Analyse de sujets, problématisation, organisation des idées, argumentation.

III.1.4 - Evaluation

Contrôle en cours de formation sur deux dissertations d'une durée de 6h.

III.1.5 - Bibliographie

Une bibliographie indicative et une compilation de textes spécifiques au programme sont données à chaque début d'année aux étudiants

III.2 - EP et développement de la personne

III.2.1 - Organisation

- 80h CM + 88h TD
- Examen continu
- Semestres 3 & 4
- Enseignant responsable : O. Kirzin

III.2.2 - Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement a pour objectif la préparation à la 2^{ème} épreuve écrite d'admissibilité de l'agrégation externe d'EPS : «*Education physique et développement de la personne*»

III.2.3 - Plan de cours

Remarque : Les contenus proposés tiennent compte du programme actuel de l'agrégation externe d'EPS et seront à réactualiser en fonction des modifications ultérieures éventuelles.

III.2.3.1 - Contenus de connaissances

Les pratiques d'éducation physique et sportive en relation avec les connaissances scientifiques.

- Les liens entre cognition et sensori-motricité aux différents âges de la vie : conséquences pour l'acquisition des habiletés motrices.
- Équilibration, coordination, locomotion et acquisitions motrices en EPS : approche pluridisciplinaire.
- Surcharge pondérale, métabolisme, sédentarité et santé : effets différenciés de l'activité physique selon les populations et les contextes.
- Engagement dans la pratique des activités physiques : déterminants psychosociologiques et incidences sur les apprentissages en EPS.

III.2.3.2 - Contenus méthodologiques

Méthodologie de la dissertation : analyse de sujets, problématisation, organisation des idées, argumentation.

III.2.4 - Evaluation

Contrôle en cours de formation sur deux dissertations d'une durée de 7h.

III.2.5 - Bibliographie

Une bibliographie indicative et une compilation de textes spécifiques au programme est donnée chaque début d'année aux étudiants

III.3 - Planification de l'EPS

III.3.1 - Organisation

- 36h CM + 162h TD
- Examen continu
- Semestres 3 & 4
- Enseignants responsables : M. Buttifant & Y. Eveillard

III.3.2 - Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement a pour objectif la préparation à la 1^{ière} épreuve d'admission de l'agrégation externe d'EPS : «*Planification de l'EPS*»

III.3.3 - Plan de cours

Remarque : Les contenus proposés tiennent compte du programme actuel de l'agrégation externe d'EPS et seront à réactualiser en fonction des modifications ultérieures éventuelles.

III.3.3.1 - Contenus de connaissances

Les finalités, la planification, l'organisation et l'évaluation de l'enseignement de l'EPS dans un Etablissement Public Local d'Enseignement (EPLÉ).

- L'administration et la gestion d'un EPLÉ contribuant à la mise en œuvre de l'EPS.
- Les relations entre l'EPLÉ et son environnement : Aspects socio économiques, institutionnels, juridiques.
- Les enjeux actuels de l'EPS.
- L'enseignement de l'EPS pour des publics variés : lycées, lycées professionnels, publics réputés «*difficiles*».
- Les dispositifs interdisciplinaires.

III.3.3.2 - Contenus méthodologiques

- Identification d'indicateurs permettant de diagnostiquer les besoins éducatifs spécifiques d'un public scolaire.
- Problématisation autour d'enjeux éducatifs particuliers.
- Proposition et justification de mises en œuvre adaptées et innovantes, en matière de projets EPS et AS en relation avec une problématique éducative choisie.

III.3.4 - Evaluation

Contrôle en cours de formation sur deux oraux selon les conditions suivantes.

A partir d'un dossier d'établissement scolaire, comportant notamment des documents relatifs à l'environnement local, au projet d'établissement, et au projet d'EPS, proposer des mises en œuvre de l'EPS répondant à une problématique éducative spécifique de l'établissement.

Durée de la préparation : 4h - Exposé : 30 mn - Entretien avec un jury : 30 mn.

III.4 - Leçon d'EPS

III.4.1 - Organisation

- 30h CM + 186h TD
- Examen continu
- Semestre 3 & 4
- Enseignant responsable : O. Kirzin

III.4.2 - Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement a pour objectif la préparation à la 2^{ème} épreuve d'admission de l'agrégation externe d'EPS : «*La leçon*»

III.4.3 - Plan de cours

Remarque : Les contenus proposés tiennent compte du programme actuel de l'agrégation externe d'EPS et seront à réactualiser en fonction des modifications ultérieures éventuelles.

III.4.3.1 - Contenus de connaissances

Les finalités, la planification, l'organisation et l'évaluation de l'enseignement de l'EPS dans un Etablissement Public Local d'Enseignement (EPLÉ).

- L'administration et la gestion d'un EPLÉ contribuant à la mise en œuvre de l'EPS.
- Les relations entre l'EPLÉ et son environnement : Aspects socio économiques, institutionnels, juridiques.
- Les enjeux actuels de l'EPS.
- L'enseignement de l'EPS pour des publics variés : Lycées, lycées professionnels, publics réputés «*difficiles*».
- Les dispositifs interdisciplinaires.

III.4.3.2 - Contenus méthodologiques

- Identification d'indicateurs permettant de diagnostiquer les besoins éducatifs spécifiques d'un public scolaire.
- Problématisation autour d'enjeux éducatifs particuliers.
- Proposition et justification de mises en œuvre adaptées et innovantes, en matière de projets EPS et AS en relation avec une problématique éducative choisie.

III.4.4 - Evaluation

Contrôle en cours de formation sur deux oraux selon les conditions suivantes.

A partir d'un dossier d'établissement scolaire, comportant notamment des documents relatifs à l'environnement local, au projet d'établissement, et au projet d'EPS, proposer des mises en oeuvre de l'EPS répondant à une problématique éducative spécifique de l'établissement.

Durée de la préparation : 4h - Exposé : 30 mn - Entretien avec un jury : 30 mn.

III.5 - Pratique et analyse d'activités physiques et sportives

III.5.1 - Organisation

- 265h TD + pratique personnelle
- Examen continu
- Semestres 3 & 4
- Enseignant responsable : J.-N. Renaud

III.5.2 - Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement a pour objectif la préparation à la 3^{ème} et la 4^{ème} épreuve d'admission de l'agrégation externe d'EPS.

III.5.3 - Plan de cours

Remarque : Les contenus proposés tiennent compte du programme actuel de l'agrégation externe d'EPS et seront à réactualiser en fonction des modifications ultérieures éventuelles.

III.5.3.1 - Pratique d'une Activité Physique et Sportive (APS 1) choisie dans un programme limitatif d'APS

- Contenus méthodologiques
- Entraînement, préparation et optimisation de la performance

III.5.3.2 - Pratique et analyse d'une Activité Physique et Sportive (APS 2) choisie dans un programme limitatif d'APS différent de celui de l'APS 1

III.5.3.2.1 - Contenus de connaissances

- Les connaissances scientifiques, technologiques, culturelles spécifiques à l'APS 2 permettant l'analyse de sa prestation physique.
- Les conduites typiques et les indicateurs permettant de situer et d'analyser sa prestation, les niveaux de pratiques sportives et scolaires de l'APS 2.
- Les conditions de transformation de la motricité dans l'APS 2 : facteurs de la performance et programmation de l'entraînement.
- Les connaissances techniques et technologiques relatives à l'outil audiovisuel.
- Les exploitations de l'outil vidéo dans le domaine de l'entraînement sportif et de l'EPS.

III.5.3.2.2 - Contenus méthodologiques

- Entraînement, préparation et optimisation de la performance
- Exploitation et manipulation de l'outil vidéo pour analyser sa prestation physique dans l'APS 2.

- Eléments de lecture et d'interprétation de sa prestation (connaissances scientifiques et culturelles sur l'APS 2 et les différents champs théoriques s'y rapportant).
- Appréciation de sa prestation dans un continuum de comportements moteurs du débutant à l'expert et formulation d'hypothèses de transformation et d'évolution.
- Réflexion à l'aide de cadres d'analyse scientifiquement fondés.

III.5.4 - Evaluation

Contrôle en cours de formation sur deux épreuves.

- Epreuve 1 : Réalisation d'une prestation physique dans l'APS 1. L'évaluation porte sur la performance et la maîtrise de l'exécution. Contrôle ponctuel sur une épreuve.
- Epreuve 2 : Réalisation d'une prestation physique dans l'APS 2, suivie d'un entretien avec un jury à partir de l'enregistrement vidéo de la prestation. L'évaluation porte pour moitié sur la prestation physique (performance et maîtrise de l'exécution) et pour moitié sur les qualités manifestées lors de l'entretien. Durée, hors prestation physique : 1 heure.

IV. 4^{ème} année

Les élèves suivent une deuxième année de Master (M2) recherche dans l'université française de leur choix. L'ENS Cachan - Antenne de Bretagne est cohabilitée pour trois spécialités recherche du Master Régional Grand Ouest "*Sport - Santé - Société*" (3S) :

- La spécialité "*Mouvement, Sport, Santé*", portée par l'Université Rennes 2 - Haute Bretagne.
- La spécialité "*Sport et Sciences Sociales : Administration, Territoires, Intégration*", portée par l'Université de Bretagne Occidentale et l'université de Nantes.
- La spécialité "*Expertise, Performance, Intervention*", portée par l'Université de Bretagne Occidentale et l'Université de Nantes.

V. Diversité des scolarités

La scolarité des élèves peut être différente de la scolarité type décrite ci-dessus.

V.1 - Les élèves peuvent vouloir séjourner à l'étranger au cours de leur scolarité (ils y sont fortement incités) :

- S'ils partent dans le cadre d'un Congé pour Convenance Personnelle (CCP), ils ne disposent plus (pendant la durée du CCP) de leur statut de normalien et de leur

traitement. Dès leur retour en France leur scolarité reprendra là où ils l'ont laissé.
Exemple : Année X : 1^{ère} année de scolarité ; Année X + 1 séjour d'un an à l'étranger (CCP) ; Année X + 2, retour en France en 2^{ème} année de Scolarité.

- S'ils partent à l'étranger sous le statut de normalien (convention entre l'ENS et une Université étrangère) leur séjour d'un an à l'étranger sera comptabilisé dans le cadre de leur scolarité. Exemple : Année X : 1^{ère} année de scolarité ; Année X + 1 séjour d'un an à l'étranger (Convention) ; Année X + 2, retour en France en 3^{ème} année de Scolarité.

V.2 - Les élèves peuvent également choisir de ne pas passer l'agrégation externe en EPS. Ils consacrent alors leur 3^{ème} année à suivre une 2^{ème} année de master recherche. Pour ceux qui souhaitent poursuivre en formation doctorale il leur est possible :

- De débiter leur 1^{ère} année de thèse lors de leur 4^{ème} année de scolarité.
- D'attendre d'avoir terminé leur 4^{ème} année de scolarité pour débiter une thèse. Dans ce cas la 4^{ème} année de scolarité peut être consacrée à suivre un autre master, une formation diplômante complémentaire de celles déjà suivie etc.

VI. Exemple de scolarité type

A titre d'exemple un élève déjà titulaire d'une L3 «*Education & Motricité*» à son arrivée au département 2SEP peut terminer sa scolarité (s'il souhaite passer l'agrégation) en ayant obtenu :

- Deux L3 (L3 «*Entrainement sportif*» et L3 «*Education & Motricité*»)
- Le master «*Formation d'Enseignants pour le Supérieur*», spécialité «*Sciences du Sport et Education physique*»
- L'agrégation externe en EPS
- Un master recherche
- Le magistère de l'ENS.

Et il aura obligatoirement séjourné à l'étranger [minimum : 3 mois et maximum : 2 ans (durée maximum d'un CCP)].

VII. Droits et devoirs

VII.1 - Initiation à la recherche en 1^{ère} année

En tant que Normalien, l'élève est investi dans une démarche d'excellence qui, dans le domaine de 2SEP, exige de lui une curiosité avérée et une culture élargie. Si la spécialisation est un passage obligé vers la qualité, elle ne doit cependant pas servir de prétexte à l'enfermement scientifique. Il ne peut être d'excellence qu'éclairée. Dès lors, **l'acceptation au concours signifie pour le Normalien l'acceptation du travail nécessaire qu'exige, en retour, son statut particulier.** Le processus de recherche s'inscrit comme le fondement même de la formation, quel que soit l'objectif pour lequel il intègre la structure. Techniquement, la dissociation des formations attenantes au magistère induit une

séparation des mémoires de recherche dans les attentes comme dans les évaluations. Par le non-respect de cette règle, l'élève remet en cause son statut même et peut encourir les sanctions correspondantes. En regard, le personnel encadrant les enseignements de recherche s'engage à répondre au mieux aux nécessaires interrogations qui jalonnent le parcours de l'élève, dans l'optique d'améliorer ses compétences en la matière. C'est pourquoi il est exigé que les sujets d'étude proposés par les Normaliens soient en accord avec les champs scientifiques d'appartenance des enseignants. **Le domaine des Sciences humaines et sociales est alors limité aux Sciences sociales exclusivement.** Parallèlement, dans le cadre des enseignements de recherche en Sciences de la vie et de la santé, une APSA support est exigée. Il est alors entendu par l'ensemble de l'équipe pédagogique que les mémoires et travaux entrepris dans le cadre de l'ENS seront distincts de ceux élaborés dans le cadre de leur formation à l'UFR APS de Rennes 2. Cependant, il demeure la possibilité de travailler sur une thématique commune entre Rennes 2 et Cachan mais avec des éclairages, des approches et des hypothèses différentes. En conséquence, le mémoire rendu dans le cadre de la Licence ou du Master devra être fourni à l'enseignant de l'ENS dans les délais de l'UFRAPS de Rennes. En cas de non-respect de ces obligations, une note éliminatoire sera automatiquement attribuée à l'élève.

VII.2 - Approfondissement de la recherche en 2^{ème} année

Dans le cadre des enseignements intitulés «*approfondissements recherche*», les élèves doivent mener un travail de recherche en SHS ou en SVS. Le travail de recherche réalisé est un approfondissement de celui initié en 1^{ère} année avec pour principal objectif de soumettre un article dans une revue scientifique à la fin de l'année universitaire. Enfin, sont dispensés un tronc commun SHS et SVS et des enseignements centrés sur les APSA de l'oral 3 de l'agrégation externe en EPS.

VII.3 - Evaluation des enseignements

Tous les enseignements sont évalués semestriellement, y compris les stages APSA. En recherche 1^{ère} (*Initiation*) et 2^{ème} année (*Approfondissement*), certaines évaluations sont communes aux SVS et SHS. C'est une volonté très forte du département 2SEP de rapprocher, tant que possible, ces deux champs disciplinaires pour donner encore plus de sens à un plan de formation basé sur la recherche d'excellence par delà la pluridisciplinarité. Techniquement, **la principale règle à retenir est que les élèves en fin de 1^{ère} et 2^{ème} année de scolarité doivent avoir validé la totalité de leur année universitaire pour passer à l'année suivante.** Autrement dit, pour passer par exemple, de 1^{ère} en 2^{ème} année ou de 2^{ème} en 3^{ème} année de scolarité les élèves doivent valider les enseignements de l'UFR APS de Rennes 2 (L3 et M1) par une note finale supérieure ou égale à 12/20 mais ils doivent également valider les enseignements spécifiques du département 2SEP par une note supérieure ou égale à 10/20. Deux axes ont été identifiés : les enseignements formant à et par la recherche (*Initiation à la recherche en 1^{ère} année, Approfondissement recherche en 2^{ème} année et Anglais*) et ceux préparant à l'agrégation externe en EPS (*Stages APSA, Méthodologie de l'Ecrit 1 et Méthodologie de l'Ecrit 2*). **Au sein d'un même axe, et d'un même axe seulement, les notes peuvent se compenser.** Enfin, une note inférieure à 5/20 sera éliminatoire. Des sessions de rattrapage seront organisées par le département 2SEP pour permettre aux élèves de rattraper leurs résultats défectueux. Dans le cas contraire, nous nous autoriserons à mettre les élèves en Congé pour Insuffisance de Résultats (CIR).

VII. 4 - Assiduité aux enseignements

L'assiduité aux enseignements spécifiques du département 2SEP est de rigueur, **toute absence doit être justifiée. Les motifs pour convenances personnelles ne sont pas acceptés.** Dans le cas contraire, une retenue sur salaire peut être réalisée.